

ASSOCIATION ROBIN DES BIO
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
22 novembre 2014

Sommaire

1. Rapport moral.....	<u>2</u>
2. Rapport financier et prévisions.....	<u>2</u>
2.1 Éléments extraits du rapport des experts comptables.....	<u>2</u>
2.2 Éléments supplémentaires apportés par le CA.....	<u>3</u>
2.3 Prévisions et pistes de travail pour la suite.....	<u>3</u>
2.4 Échanges avec les adhérents.....	<u>4</u>
3. Rapport d'activité.....	<u>5</u>
3.1 Rapport d'activité de l'association.....	<u>5</u>
3.2 Rapport d'activité de l'épicerie.....	<u>7</u>
4. Conseil d'administration.....	<u>8</u>
5. Délibérations.....	<u>9</u>
5.1 Points soumis au vote.....	<u>9</u>
5.2 Résultats du vote.....	<u>9</u>

Nombre d'adhérents à jour de cotisations : 385

Nombre de d'adhérents présents ou représentés : 126

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

1. Rapport moral

Marie-Christine : présidente

Un autre cambriolage a eu lieu il y a 10 jours. Il y a également les vols à l'étalage dans le magasin. Compte tenu de la situation financière, cela n'aide pas. Il faut en reparler en AG.

Il y a une belle hausse du bénévolat suite à l'AGE pendant laquelle les adhérents ont été sollicités. Les membres sont encore une fois encouragés à aider, même si c'est ponctuel et pas très longtemps, chaque aide est précieuse.

La situation n'est pas forcément facile, mais on va de l'avant !

2. Rapport financier et prévisions

Pierre-Jocelyn et Jacques

NB : nous sommes sur des exercices comptables à cheval sur deux années civiles (du 1er juillet au 30 juin à chaque fois).

2.1 Éléments extraits du rapport des experts comptables

La comptabilité est tenue par un cabinet d'experts comptables. Ils ont produit un dossier en plus des comptes annuels. Il est impossible d'en reprendre l'intégralité mais nous abordons quelques éléments clés extraits de leur présentation.

Ventes de marchandises : sur 1 an, on passe de 356 000 € à 375 000 €. C'est une hausse de plus de 5 %. La hausse est surtout importante au début de l'année 2014, suite à l'AGE. Cette hausse se confirme a priori, on va dans le bon sens.

Par contre, il y a encore une grosse **perte** pour cet exercice. Les fonds propres passent de 25 000 € à 14 000€

Evolution du **résultat d'exploitation**: -10 000 € au dernier exercice, pour cet exercice encore – 8 560 €.

On a une augmentation du **chiffre d'affaires** mais quand même une perte : cela veut dire qu'il y a un problème de marge. Par rapport à l'évolution du prix d'achat et du prix de vente, on constate que **la marge a baissé**. Taux de marge : 18,5 % l'an dernier, 16,5 % cette année. La marge dégagée par l'association ne permet même pas de couvrir la masse salariale.

Cette situation n'est pas tenable à moyen terme (2 ans).

Le cabinet comptable suggère de remonter la marge, pour atteindre au moins 18 %. Ils mentionnent que pour des activités similaires ailleurs, le taux de marge est généralement de 50 %. On n'affirme pas qu'il faut atteindre cela mais le constat est qu'il y a un problème à ce niveau, nous n'avons pas les **mêmes coûts de fonctionnement (loyer magasin) ni l'objectif de bénéfices à atteindre**.

2.2 Éléments supplémentaires apportés par le CA

Le chiffre d'affaires 2013-2014 n'est pas encore remonté au niveau de celui de 2009-2010 (hors inflation).

Marge commerciale : 16,54 % pour cette année. La marge doit servir à payer les charges de fonctionnement (charges structurelles : salaires, loyer etc.). La totalité des charges représente 120 % de la marge. 84 % des charges sont des charges de personnel.

La **marge** doit permettre à minima la rémunération du personnel. Sur les 6 dernières années, le magasin n'a jamais couvert la totalité de ses **charges**. Il aurait probablement fallu s'en rendre compte avant, la sonnette d'alarme a déjà été tirée l'an dernier.

Pour l'exercice concerné, nous avons réussi à limiter la baisse de la **trésorerie**. Pour l'exercice comptable en cours, on a à financer de nouveau des investissements (nouvelle caisse). Le besoin en fond de roulement est assez faible, heureusement.

Il y a le magasin mais aussi l'association.

Cotisations : 4 000 € ou 5 000 €

Adhésion : c'est un apport en trésorerie, c'est une dette de l'association à ses adhérents (sauf si 3 ans sans cotisation et pas de réclamation de l'adhésion, dans ce cas elle est considérée comme donnée). 2013-2014 : peu de dés-adhésions (peu de départs avec demande de remboursement, certains laissent en don). Cela permet de conserver de la trésorerie. Cela représente environ 14 000 € de nos réserves.

La trésorerie s'est approchée à plusieurs reprises de zéro, entraînant des retards de règlements. On pourrait dans ce cas être pénalisés.

Le magasin est donc financé en partie par les adhésions et cotisations mais cela ne suffit pas.

Autre information : nous avons bénéficié du crédit impôts compétitivité à hauteur de : 3 500 €

Les documents comptables sont à la disposition des adhérents.

2.3 Prévisions et pistes de travail pour la suite

Sur les 4 premiers mois de l'exercice en cours, on constate une augmentation de près de 13 % du **chiffre d'affaires**.

L'évolution du chiffre d'affaires est **encourageant**. Lié aux volumes ou aux prix ? C'est du volume. Il y a plus d'adhérents et une augmentation du panier moyen. Les prix n'ont pas encore été retravaillés.

Le volume d'achat moyen par adhérent n'a pas vraiment évolué.

L'objectif est de ne plus perdre de **trésorerie**, de stabiliser la situation financière. Comment : au niveau du magasin. Il faut atteindre un taux de marge de 19 % en augmentant le chiffre d'affaire de 12 %. Cela permettrait d'avoir une marge qui couvre les charges.

Il faut éviter le sur-stockage qui a de fortes conséquences sur la trésorerie. Si nous n'avons pas d'augmentation du besoin en fond de roulement, nous pourrions assurer les investissements prévus.

Il y a un an, on avait déjà eu un débat sur la marge.

Depuis, nous avons un nouveau logiciel de caisse qui va permettre de mieux travailler sur les prix. Pour mieux se rendre compte de là où on perd le plus d'argent. Les augmentations se feront dans des proportions raisonnables.

Si on reste à une marge de 16,50 %, il faudrait que les volumes augmentent de 30 % ce qui n'est pas envisageable.

Les **salariées** sont passées à temps plein au 1^{er} avril 2014. Il y a moins de journées de fermeture du magasin également. Les fermetures font perdre du chiffre d'affaires, l'argument « les gens reportent leurs achats » n'est pas vraiment valable. Il faut que le magasin soit ouvert le plus possible.

L'augmentation de la marge est à relativiser. Cela ne va pas provoquer une augmentation forte du panier moyen chez Robin des Bio. Cela dépendra aussi des produits et de leur marge actuelle.

Là où il y aura de forts écarts, c'est que la marge en place était « mauvaise » mais il conviendra alors d'expliquer les choses aux adhérents. Une commission y travaillera.

2.4 Échanges avec les adhérents

En résumé, la préconisation est d'augmenter le taux de marge mais pas forcément les volumes de ventes.

Une piste : que chacun fasse adhérer x personnes chaque année. Distribuer des tracts etc.

Il faut aussi noter qu'on a une concurrence accrue. Il faut donc insister sur la partie associative et ce qui différencie l'épicerie de Robin des Bio par rapport aux autres boutiques bio.

L'augmentation de la marge s'appliquera-t-elle uniformément sur l'ensemble des produits ? Non, cela dépendra des produits. Ex : des fruits ou légumes pour lesquels il y a de la perte, il faut une marge un peu plus élevée.

Quid du levier des cotisations ? Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à jouer là dessus ? Elle a été augmentée de 10€ à 15€ il y a 5 ans. Le problème est que si on joue là dessus, il faudra augmenter d'année en année, ça n'est pas un levier durable. Et puis c'est aussi un potentiel frein à l'adhésion. Une autre possibilité serait de faire une cotisation en fonction des revenus des personnes. C'est une question intéressante mais c'est assez lourd à gérer administrativement. La gestion des adhésions et cotisations est déjà assez lourde.

Un système possible est aussi d'arrondir l'addition à l'euro supérieur à chaque fois. Cela se pratique en Angleterre. Pourquoi pas ? A discuter ?

Ne serait-il pas plus juste de traiter les cas particuliers des petits budgets avec des dispositions spécifiques mais de généraliser tout de même une augmentation de la marge ?

Oui mais il n'est pas évident de faire ceci, d'obliger les personnes concernées à se déclarer comme tel...

Pourquoi ne pas dire « une cotisation de 15€ minimum », ainsi ceux qui le souhaitent peuvent donner plus.

Qu'en est-il pour le fait de pouvoir faire des dons avec déduction des impôts ? A priori nous ne sommes pas dans les critères pour le faire (Jacques).

Augmentation de la marge : ne pas toucher aux produits de base. Oui mais quels sont nos produits de base ? Ils ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Est-ce que tous les produits qui sont dans le magasin sont utiles ?

Ne faudrait-il pas développer le vrac ?

Information complémentaire : notre nouveau logiciel de caisse va vraiment nous permettre de mieux observer les marges et d'agir dessus plus finement. Il faut commencer par corriger là où il y a des aberrations car il y en a quelques unes.

Il manque actuellement 150 adhésions. Il faudrait déjà, avant d'augmenter le nombre de cotisations, que chacun se mette à jour.

Quelles sont les marges « délirantes » ? Les salariées précisent leur façon de faire : des coefficients multiplicateurs avec quelques spécificités. Mais les choses ne sont pas faites au hasard. Les coefficients n'ont pas été baissés, c'est assez compliqué de comprendre d'où vient une telle baisse de la marge.

Il est évident que la responsabilité est collective et que les difficultés étaient surtout liées à un défaut de visibilité que va venir résoudre le nouveau logiciel de caisse.

Le budget moyen dépensé par un adhérent est de 1200€ par an. L'augmentation prévue représenterait en fait 25€ sur l'année.

Quels sont les chiffres concernant les activités associatives ? Ils n'ont pas été mentionnés car c'est un quasi équilibre sur l'année (recettes = dépenses). C'est à la marge par rapport au budget global. Le suivi précis de la partie associative est engagée à partir l'exercice comptable 2014-2015 de manière à continuer à donner des moyens pour l'association.

Avantages du nouveau logiciel de caisse : plus besoin de pesée séparée ; les données sont extraites plus facilement du logiciel ; il est évolutif et libre, on peut l'améliorer.

3. Rapport d'activité

3.1 Rapport d'activité de l'association

Marie-Christine.

Le diaporama diffusé est consultable à partir de l'espace adhérent du site internet de Robin des bio

Adhérents : 535 adhérents dont 385 à jour de cotisation. Certains ne viennent plus pendant quelques temps mais certains viennent encore. NB : les cotisations sont sur l'année civile.

On constate que 46€ + 15€ pour la première année, c'est cher. Décision prise en CA cette année : maintenant, la première année, on ne paie que l'adhésion de 46€ et pas la cotisation de 15€. La cotisation est payée à partir de la deuxième année.

Échanges avec les adhérents.

Cela n'empêche cependant pas de payer l'adhésion dès la première année ? En effet on devrait ouvrir cette possibilité.

Est-ce que c'est un souci pour les salariées de vérifier auprès des personnes qui viennent au magasin qu'elles sont à jour de cotisation ? Elles vérifient qu'ils sont adhérents mais pas forcément qu'ils sont à jour de cotisation. C'est compliqué de savoir, et de relancer systématiquement dans le magasin. En revanche, des relances sont faites régulièrement dans l'année par le CA (par mail). Ça n'est pas toujours évident pour les salariées, tout le monde ne fait pas preuve de bonne volonté. C'est compliqué de demander aux salariées de réclamer la carte ou de demander s'ils peuvent payer plus ou non (arrondir la note). N'est-ce pas les mettre dans une situation d'inconfort ?

Est-ce que mettre en place une carte de fidélité (on donne notre nom et il y a un fichier), ne permettrait pas de voir

tout de suite si la personne est à jour de cotisation ? C'est certainement du travail pour la mise en place. Le bonus de la carte de fidélité pourrait être un truc rigolo et pas forcément une réduction ou un cadeau matériel. Le logiciel ne le permet pas actuellement. Cela dit on n'est pas obligés de le faire informatiquement. On peut aussi se contraindre à présenter la carte à chaque passage. Dans ce cas de figure, la contrainte revient aux adhérents et pas aux bénévoles ou aux salariées. Le problème c'est que cela n'a jamais marché.

En 2014, suite à l'AGE, l'activité bénévole s'est accrue. Un grand merci à ceux qui se sont investis !!

Un **groupe « saisie »** pour aller plus vite sur la saisie des factures.

Le **groupe « fichier adhérents »** a marché aussi, il ne faut pas hésiter à aider là-dessus. Cela prend environ 2h ou 3h par mois.

Un **groupe « ménage »** a également bien marché. Il tourne moins bien depuis le début de l'année scolaire. Idéalement, il faudrait avoir quelqu'un à la MRES pour pouvoir ouvrir le local le mercredi matin pour le ménage.

Bénévoles « **aide magasin** » (rangement, fromage etc.). C'est une vraie aide surtout sur les grosses journées (mardi, jeudi, vendredi).

Remarque : parfois les salariées sont contraintes de faire à la fois la caisse et d'aller à la réserve. Il est arrivé qu'une salariée demande de l'aide aux personnes présentes pour aller à la réserve et personne n'a répondu. C'est anecdotique mais important quand même.

Par ailleurs, a priori c'est aussi sur ces grosses journées qu'il y a des vols. Avoir des aides magasin peut résoudre en partie le problème.

De nouveaux groupes vont être proposés.

Autres chantiers bénévoles : site internet, newsletter, flyers.

La **commission aménagement** a fait beaucoup de choses aussi et notamment a la création du nouveau mobilier de caisse. Cela s'est fait aussi grâce à l'aide de Franc Delbarre, artisan de l'Usine Bis (compétences et matériel).

La **commission produits** continue de bien travailler également (la charte présentée lors de la dernière AG...).

La **commission animation** a mis en place des événements :

- Projections à l'Univers
 - semaine du développement durable
 - semaine de la décroissance
 - ...
 - Les petits cinés citoyens.
 - Le monde végétal pendant la SDD
 - Thématique des abeilles
 - ... pendant la semaine de la décroissance
 - lectures à voix haute

Robin des Bio a acquis les DVD et va les transmettre au centre de doc de la MRES.

NB : quand on est adhérent à Robin des Bio, on peut accéder au centre de doc de la MRES qui est très riche.

- Intervention au CE de la SNCF : sensibilisation et dégustation
- Participation à la fête de l'environnement et des solidarités organisée par le réseau MRES. Événement grand public. L'association a acquis un jeu à cette occasion(le jeu legumady : jeux sensoriels autour des légumes et des fruits).
- Participation à Alternatiba : stand le samedi après midi : échanges intéressants avec les passants
- Pique-Nique à Santes début juillet (covoiturage et en vélo) mais peu de participation.
- Robin des Bio essaie de s'inscrire le plus possible dans les activités du réseau MRES et le lien avec ses membres.

Mercredi 26 novembre 2014, une projection est prévue avec le MRJC.

3.2 Rapport d'activité de l'épicerie

Céline et Véronique

Les salariées expriment leurs remerciements pour les aides dans le magasin et pour le ménage. C'est important aussi que les engagements s'inscrivent dans la durée parce que c'est ça qui fait que ça « roule ».

Le soutien sur le volet administratif est très bien, mais les salariées sont de fait de plus en plus sur des tâches physiques et de moins en moins sur des tâches qui nécessitent des qualifications. Et le travail est de plus en plus physique. Il y a également des bénévoles qui aident le matin pour les livraisons. C'est un peu un bémol mentionné par les salariées sur le contenu de leur travail (plus physique, déqualifié, peut-être moins valorisant...)

Échanges avec la salle

Est-ce qu'un rééquilibrage serait possible au niveau des tâches pour les salariées ? Le problème est que sur les livraisons, les horaires sont contraignants et assez incertains.

Rappel : chaque adhérent est censé donner 6 heures de bénévolat par an minimum.

Il est difficile de décaler les tâches de livraison du matin au soir pour avoir plus de bénévoles, notamment parce qu'il faudrait pouvoir stocker les palettes.

Ce qui est évident, c'est que la configuration et la taille du local font que déplacer un carton nécessite en fait d'en déplacer trois.

NB : il a quand même eu un changement c'est le stockage au rdc au lieu de la cave.

Il y a des choses qui sont impossibles à changer, et notamment la livraison le matin.

Idée : un contrat d'avenir pour aider sur ces questions. Mais il faut être d'accord avec le principe, c'est un débat.

Ça pose la question d'une embauche, et ça repose la question des budgets. Pour l'instant, financièrement ça n'est pas possible.

Les vols : il y en avait peut-être déjà avant. Mais le constat a été fait avec une nouvelle gamme de produits (non

alimentaire) et de là, l'attention s'est portée là dessus. Les salariées constatent finalement pas mal de disparitions.

Pour le mois de septembre 2014, environ 100 euros de produits ont été volés dans le magasin.

En plus, les produits sur lesquels les vols sont constatés, ce sont des produits qui ont de grosses marges (car le fournisseur fait des remises etc.).

Échanges avec la salle

Chez Vert'tige, les produits les plus volés ont été mis dans un armoire fermée.

Mettre des vitrines fermées, c'est un investissement et des temps de manipulation à prévoir.

Sur les produits, Robin des Bio adhère à la plateforme Minga.

Remarques :

- Attention à bien regarder les newsletters pour les différentes possibilités d'investissement bénévole. Notamment, certains bénévoles pourraient être formés sur la caisse.
- Tous les besoins de bénévolat seront mis en ligne sur le site.
- Si quelqu'un maîtrise l'informatique, Guillaume a besoin de soutien sur cette question.
- Idée de faire une petite réunion mensuelle d'accueil des nouveaux adhérents. Appel à bénévolat sur ce chantier.
- Mail : benevolat@robindesbio.org
- Pour les idées d'animation : animation@robindesbio.org

4. Conseil d'administration

5 personnes restent au CA. Julia, Marie-Christine, Guillaume, Jacques et Pierre-Jocelyn. Leur mandat est encore en cours.

Marion, Geoffroy, Claire, Vanessa, Riquier, Philippe ne reconduisent pas leur participation au CA.

Le CA, c'est une réunion par mois, de 19h30-22h.

Candidats : Béatrice **(A)**, Achille **(B)**, Vincent **(C)**, Romuald **(D)**, Zab **(E)**

5. Délibérations

5.1 Points soumis au vote

- le rapport d'activité
- le rapport financier
- les candidats au conseil d'administration.

Le vote est à bulletin secret.

Nombre de bulletins collectés : 94

5.2 Résultats du vote

Rapport d'activité :

- 92 oui
- 2 abstentions

Rapport financier :

- 92 oui
- 2 abstentions

Élection du CA :

	A	B	C	D	E
Oui	89	90	90	91	89
Nul	1				